



Charte de bientraitance

Les professionnels de la clinique Saint-Roch s'engagent à :

Respecter les droits et libertés du patient, sa culture, ses croyances et garantir la confidentialité des informations

Adopter un comportement bienveillant auprès du patient et de son entourage tout au long du séjour dans un climat de confiance respective

Offrir au patient une prise en charge de qualité personnalisée et adaptée à sa pathologie, librement consentie et fondée sur une information accessible et claire

Lutter contre la douleur aiguë ou chronique, physique ou morale

Assurer la sécurité et le confort des personnes accueillies

Organiser la continuité des soins de façon optimale

Etre à l'écoute du patient et de son entourage et porter une attention particulière à la fin de vie

Signaler tout acte, attitude, propos ou négligence portant atteinte à l'intégrité, l'intimité et la dignité de la personne

S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles

Procéder de façon régulière à l'évaluation de la satisfaction des personnes prises en charge

La bientraitance englobe tout ce qui favorise l'épanouissement de la personne, s'adapte à ses besoins divers (psychologiques, physiologiques et affectifs) et permet un développement harmonieux. C'est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service. Elle vise à promouvoir le bien être de l'utilisateur en gardant présent à l'esprit le risque de maltraitance.

La bientraitance est une démarche volontaire des professionnels basée sur :

- des comportements respectueux de la personne et de ses choix
- la nécessité de professionnalisme
- la recherche d'un environnement sécurisé

La bientraitance s'inscrit dans les valeurs et la démarche qualité que prône la clinique Saint-Roch. Elle se traduit par une culture du respect de la personne, de son histoire, de sa dignité et de sa singularité.